

Règlement local de publicité intercommunal

Grand Lac Communauté d'Agglomération

Plan de zonage Voglans Tome 2.2 – Zonage

Document arrêté en conseil communautaire le 25 mars 2025



0 0,1 0,2 km

Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2023
Réseau routier et ferré : Bd Topo - IGN © 2023

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 03/06/2025



Légende

Zonage

-  ZP1a : secteurs patrimoniaux et paysagers en agglomération hors Aix-les-Bains
-  ZP2 : secteurs à dominante résidentielle
-  ZP3 : axes structurants de l'unité urbaine de Chambéry
-  ZP4a : secteurs à dominante commerciale dans l'unité urbaine de Chambéry hors site inscrit
-  Hors agglomération
-  Voirie
-  Parcelle
-  Bâti
- Commune